



Prolongement du Tramway T1.....Bien Mais des inquiétudes pour le futur

Ce prolongement était attendu depuis de nombreuses années en direction de l'île Saint-Denis, Villeneuve-la-Garenne, Gennevilliers et Asnières.

Par contre, l'Association AUT se pose des questions dans la mesure où sur le parcours existant actuellement, aux heures de pointe, il faut pousser (comme dans la ligne 13) pour pouvoir rentrer dans les rames. Avec le prolongement, il y aura automatiquement un afflux de passagers.

De plus, le matériel est « vieillissant » et le taux de remplacement des rames en cas de problème est inférieur aux autres lignes en services.

**Association des Usagers des Transport de Plaine Commune
Membre de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT)**

Pourquoi ?

La communauté d'agglomération Plaine Commune peut devenir un lieu où il serait agréable de vivre et de se déplacer. Pour cela, il faut développer les transports collectifs et encourager les déplacements doux. Il faut aussi qu'ils soient attractifs, c'est-à-dire :

- rapides, fréquents, réguliers, denses
- permanents, en généralisant leur fonctionnement en soirée et le dimanche ;
- confortables, accueillants, sécurisants ;
- accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite ;
- pratiques et abordables, en clarifiant l'information, les tarifs, les parcours.

→ Cela contribue également à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ceux-ci provenant principalement du transport routier.

Il faut développer simultanément dans toute la communauté d'agglomération un réseau de rues piétonnes et cyclables et réduire en conséquence la circulation automobile.

Comment ?

L'AUT Plaine Commune agit à la fois auprès des exploitants (RATP, SNCF), du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), des élus de Plaine Commune et de ses services techniques.

- Participation et intervention dans les réunions publiques (démarche quartier, assises du centre-ville...)
- propositions concrètes d'améliorations dans les transports collectifs
- Publication d'un bulletin envoyé aux adhérents ainsi qu'à tous les élus afin de faire passer nos propositions, interventions auprès des médias
 - Pétitions

les résultats

- Saint-Denis a décidé de piétonniser son centre-ville tout en conservant le tracé des lignes de bus. Ce projet avait été proposé il y a plusieurs années par notre association.
- Aménagement d'une piste cyclable entre Saint-Denis et le parc de La Courneuve

Bien sûr, beaucoup reste à faire. Si vous souhaitez soutenir nos objectifs, vous pouvez adhérer à notre association ou nous contacter.

Permanence le premier et le troisième mardi de chaque mois de 18 h à 19 h

30. Téléphone (pendant les heures de permanence) : 01 55 84 41 85.

Courriel : aut-pc@wanadoo.fr

Web : <http://perso.wanadoo.fr/aut-pc>

BULLETIN D'ADHESION

A retourner à : AUT Plaine Commune, 9/11, rue Génin, 93200 Saint-Denis

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal Ville..... Tél.....

Adhésion simple 12 euros. Adhésion de soutien.....15 euros ou plus.
Chèque à l'ordre de l'AUT Plaine Commune.